



---

## Réponses aux questions (DQ27, complément à la réponse 46)

---

### À la réponse 46, Hydro-Québec mentionnait récemment :

L'inventaire floristique visant à repérer le gaillet fausse-circée sur le site du futur poste du Bout-de-l'Île a été réalisé le vendredi 8 juillet dernier. Les résultats de cette activité seront transmis à la commission au plus tard le vendredi 22 juillet 2011.

### Complément d'information (rapport d'activité)

Dans le document *Site Armand-Chaput – aménagement du milieu humide : rapport d'inventaire et aménagement proposé* (2007), une occurrence de gaillet fausse-circée (*Galium circaezans*) a été recensée dans une érablière argentée (peuplement 4), ce qui est inhabituel pour cette espèce. En effet, l'espèce privilégie habituellement les bois secs, souvent en pente. Afin de valider l'occurrence et de la localiser précisément, un inventaire a été réalisé.

Une visite de terrain a été réalisée par Mme Stéphanie Duguay, biologiste chez GENIVAR, le 8 juillet 2011, soit en période de floraison et de fructification du gaillet fausse-circée. Le tracé de l'inventaire a été cartographié à l'aide de la fonction « tracking » d'un GPS Garmin 76. L'érablière argentée a été visitée, de même que le secteur naturel terrestre situé au sud (figure 1). Tous les gaillets présents ont été identifiés, pris en photos et leur position a été notée à l'aide du GPS. Des spécimens ont été récoltés au besoin.

L'érablière argentée était inondée lors de la visite de terrain et aucune espèce herbacée n'y était présente (photo 1). Aucune occurrence de gaillet fausse-circée ne s'y trouve et ce milieu n'est pas un habitat propice à la croissance de cette espèce.

Le milieu terrestre au sud est dominé par le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*). Aucune occurrence de gaillet fausse-circée n'a été retrouvée dans ce milieu, mais trois autres espèces de gaillet ont été observées, soit le gaillet lancéolé (*Galium lanceolatum*), le gaillet à trois fleurs (*Galium triflorum*) et le gaillet palustre (*Galium palustre*) (photos 2 à 4). La figure 1 présente la localisation de leurs occurrences respectives.

Le gaillet lancéolé est une plante voisine du gaillet fausse-circée. Elle s'en différencie par une tige glabre ou presque (pubescente chez *G. circaezans*) et des feuilles qui n'ont pas de goût de réglisse (goût de réglisse chez *G. circaezans*). Les feuilles supérieures sont plus larges que les feuilles inférieures, elles sont lancéolées et plus larges vers le bas de la feuille (ovées et plus larges vers le milieu chez *G. circaezans*), et atteignent de 4 à 8 cm de longueur (2-4 cm chez *G. circaezans*) (*Plantes rares du Québec méridional*, FloraQuebeca 2009).

Le spécimen de gaillet récolté le 8 juillet répond aux critères du gaillet lancéolé, sauf en ce qui concerne la longueur des feuilles, qui atteignent au maximum 3,5 cm de longueur. Cependant, considérant tous les autres critères, on peut conclure qu'il s'agit bien d'un gaillet lancéolé (André Sabourin, botaniste expert, comm. personnelle, 18 juillet 2011).

En conclusion, aucune occurrence de gaillet fausse-circée n'a été recensée sur le site à l'étude et les habitats présents ne sont pas propices à cette espèce. Une occurrence d'une espèce voisine, le gaillet lancéolé, a cependant été recensée. Il s'agit vraisemblablement de la population recensée en 2007 et identifiée alors comme du gaillet fausse-circée. Cette population de gaillet lancéolé a des feuilles plus petites que celles généralement observées pour cette espèce, ce qui est probablement à l'origine de l'erreur d'identification réalisée en 2007.



Photo 1 : Érablière argentée inondée



Photo 2 : Gaillet lancéolé



Photo 3 : Gaillet à trois fleurs



Photo 4 : Gaillet palustre

